



FORMATION SST MAC (Sauveteur Secouriste du Travail) (Maintien et Actualisation des Compétences) FORMATION EN PRÉSENTIEL

PROG-SSTM-V1-2025-09 — Conforme INRS V8/2021 & GDT V5.01/2024 — Dernière Maj : 15/09/2025

MOYENS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES :

1 chaise par stagiaire
Paperboard, tableau, ordinateur,
vidéoprojecteur, supports papier
Aide-mémoire **INRS ED 4085** remis à
chaque stagiaire
Matériels de simulation (outils,
pansements, plaies factices...)
Plans d'intervention SST et Plans d'action
prévention + pictogrammes
Grilles formatives et certificatives INRS
officielles
Mannequins pédagogiques
adulte / enfant / nourrisson
Tête en coupe pour la libération des voies
aériennes
DAE de formation conforme aux
recommandations INRS
Trousse de secours, garrot, pansement
compressif

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Apports théoriques et pratiques,
démonstrations commentées, cas con-
crets, mises en situation, échanges
d'expériences et brainstorming.
Formation participative suivant la
progression pédagogique nationale INRS,
avec **évaluation continue à l'aide de**
grilles formatives nationales.

EVALUATION & CERTIFICATION :

Deux épreuves certificatives sont réalisées
selon le référentiel **INRS V8/2021** :

Mise en situation d'accident simulée
(compétences C2 à C5).

Entretien prévention à partir d'une situation
de travail (compétences C1, C6, C7, C8). Les
grilles officielles INRS sont utilisées et
utilisées et archivées par l'entité habilitée
pendant la durée de validité du certificat,
conformément au §5.1.3 du *Document de*
Référence INRS.

Le **certificat SST** est délivré si les **8**
compétences sont validées.

Validité : 24 mois, renouvellement par la
formation **MAC SST (7 h)**.



TARIF

Inter **120 € / stagiaire.**

Intra **sur devis.**

DURÉE :

7 heures MINIMUM de face à face pédagogique

LIEU DE FORMATION :

Au sein de votre entreprise
Dans nos locaux

INTERVENANT :

Formation dispensée par une entité habilitée SST (niveau 1) et animée par un
formateur SST certifié et à jour de formation continue, conformément au Docu-
ment de référence INRS V8/2021.

PRÉREQUIS :

Être **titulaire d'un certificat SST en cours de validité** (ou depuis moins de 24 m).
La présentation du certificat ou de l'attestation est exigée avant l'entrée en
formation.

PUBLIC CONCERNE :

Tout salarié déjà formé au Sauveteur Secourisme du Travail souhaitant
maintenir et actualiser ses compétences conformément au référentiel national.

ACCESSIBILITÉ & SITUATIONS DE HANDICAP

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap.
Des aménagements pédagogiques ou matériels peuvent être étudiés selon les
besoins, dans la mesure où ils ne compromettent pas la sécurité de l'apprenant
ou du groupe.

Contact référent handicap : **Fabrice LAURET** – info@prevense.fr – **06 49 44 93 62**

EFFECTIF : De 4 à 10 participants maximum

OBJECTIFS :

À l'issue de la formation, le stagiaire devra :

- Être capable de **maintenir et d'actualiser ses compétences** de Sauveteur Secouriste du Travail conformément aux recommandations de l'INRS ;
- Être capable d'**intervenir efficacement** face à une situation d'accident du travail, en appliquant les conduites à tenir adaptées ;
- Être capable de **mettre à jour ses connaissances et gestes de secours** selon les dernières évolutions techniques et réglementaires ;
- Être capable de **situer son rôle dans l'organisation de la prévention** de l'entreprise et de **participer activement à la maîtrise des risques professionnels**.



FORMATION SST MAC (Sauveteur Secouriste du Travail) (Maintien et Actualisation des Compétences) FORMATION EN PRÉSENTIEL



PROG-SSTM-V1-2025-09 — Conforme INRS V8/2021 & GDT V5.01/2024 — Dernière Maj : 15/09/2025

CONTENU :

Présentation de la formation et de ses objectifs
Cadre juridique et rôle du SST dans l'entreprise
Notions de danger, situation dangereuse, dommage et risque
Intervenir face à une situation d'accident du travail

Prévention

Rappel du rôle et du cadre du SST dans l'entreprise
Culture prévention et notions clés : danger, situation dangereuse, dommage, AT/MP, acteurs de la prévention
Observation d'une situation de travail : repérage des dangers et processus d'apparition du dommage
Proposition d'actions de prévention réalistes ; différencier prévention et protection ; identifier les personnes à informer (

Protéger

Supprimer ou isoler le danger sans s'exposer soi-même
Mettre en sécurité la victime et les témoins

Examiner

Rechercher les signes vitaux pour identifier les atteintes justifiant une action immédiate

Faire alerter / Alerter

Déterminer qui alerter selon l'organisation interne ou externe
Transmettre les informations essentielles aux secours

Secourir

Réviser et mettre en œuvre les conduites à tenir selon les situations définies par l'INRS :

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe (adulte, enfant, nourrisson)
- La victime se plaint d'un malaise
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime présente une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas mais respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

Utilisation du DAE de formation et du matériel de secours

Risques spécifiques :

Un temps complémentaire pourra être consacré aux risques particuliers de l'entreprise.
Les conduites à tenir sont définies et encadrées par le **médecin du travail**.

Cas pratiques et mise en situation

Exercices, démonstrations et scénarios adaptés au milieu professionnel des stagiaires

Bilan de la formation

Retour sur les apprentissages et échanges avec les stagiaires

VALIDATION :

Les critères d'évaluation sont ceux définis par l'INRS et évalués au moyen des **grilles nationales formatives et certificatives**.

La certification repose sur **deux épreuves distinctes** réalisées en fin de formation :

Mise en situation d'accident simulée (compétences C2 à C5)

Entretien prévention à partir d'une situation de travail (compétences C1, C6, C7, C8)

En cas de réussite, un nouveau certificat SST est délivré au stagiaire ayant validé les **8 compétences du référentiel**.

Ce certificat est **valable 24 mois**. Le **Maintien et Actualisation des Compétences (MAC SST)** d'une durée de **7 h** doit être suivi avant la date d'échéance pour prolonger la validité.